

ECOLE PRIMAIRE GEORGE SAND
Compte Rendu DU 1er CONSEIL D ' ECOLE 2025-2026
Mardi 14 octobre 2025
De 18h30 à 20h30 dans le réfectoire de l'école.

La séance débute à 18h30 avec un tour de table et l'émargement de la feuille de présence.

- **Directrice** : Mme LAURENT,
- **Inspectrice** : Mme AMARAL,
- **Représentant de la Mairie** : Mme MARIETTE, (Mme GOUREVITCH, C VALETIC, S ATTAFF ,1^{ère} partie de la réunion pour la carte scolaire)
- **Enseignants** : Mmes CACHEUX, CARTRON, IRIBARNE, GALAN, GIRARD, LELEGARD, ROBASZYNSKI, SANCHEZ, TOLLA, DUMAZEAU, , DANJOU, EISELE, LEGARDINIER, , GRANGEON, FRANK, FOURDRIN, GANDEBOEUF, PILLET,
- **AESH** : Mmes BENZID, BAATOUR
- **Représentants des parents d'élèves (PERM-)** : Mmes CROUZAT, DEFOSSÉ, NAUVIOLES, DINCLAUX, MAIZI, NOTTIN, ENCHEVA, DE OLIVIERA BONAVIA, AGUIE, BECHARA et M. CHEVIN,
- **Représentant du centre de loisirs** - Réunion spécifique Monsieur MARIE LUCE Rudy

1/ ECOLE

Nouveaux enseignants :

Maternelle

Mme FOURDRIN qui est arrivée le 18 septembre sur le poste vacant.

Mme GRANGEON qui est passée à la maternelle cette année

Elémentaire

Pas de changement pour l'élémentaire

A/ BILAN DE RENTREE

1. Effectifs des élèves

Nous avons actuellement 413 élèves soit 36 de moins que la rentrée dernière.

135 en maternelle -6

277 en élémentaire -30 → Ce qui explique la fermeture de classe en élémentaire

L'an prochain nous sommes encore en fermeture sur l'élémentaire départ de 70 CM2 et montée de 43 CP soit un différentiel de 27.

Maternelle

- 2 PS à 21 et 22
- 2 MS à 24 et 24

- 2 GS à 21 et 22

Elémentaire

- 2 CP à 25 et 24
- 2 ce1 à 25 et 25
- 2 ce2 à 24 et 23
- 3 cm1 à 21 21 et 20
- 3 cm2 à 24 23 et 23

2. Sport ; piscine ; intervenants

Sport : Dernière année avec intervenante Mona Pino, il y aura un nouveau changement l'année prochaine (cycle 3 ans).

Art visuels = Claire à la place de Mme Renard

Pierre Alain Mespoulets pour le chant.

Sport :

Cette année les activités se déroulent dans deux lieux différents : La Doumègue (trajet à pied) et Pasteur (trajet en car).

Les CP auront sport avec l'intervenante une semaine sur deux et l'autre semaine se sera avec l'enseignante, toujours sur Pasteur.

Cette année nous allons repartir pour la course contre la faim avec les élèves de la GS au CM2.

RAPPEL aux PARENTS : NE PAS SE GARER SUR LES PLACES POUR LES CARS

Les cars devraient partir à 8h30 pile et le car doit faire un tour donc perte de temps pour le sport.

La PERM a vu avec la mairie : un tract va être distribué présentant des zones de tolérance pour que les gens puissent se garer.

Les parents sont rappelés au civisme, sachant qu'au final, ce sont les enfants qui sont pénalisés.

Piscine :

Rappel sur l'aspect Obligatoire de la piscine.

La piscine commencera le 1^{er} décembre pour les CP CE1 CE2 et se terminera le 13 février.

Les CM1 et les CM2 iront à la piscine sur 4 séances de 40 minutes du 24/11 au 28/11 (tous les jours de la même semaine). Objectif : avoir le certificat de « savoir nager ».

Attention Certificat « *savoir nager* » = être capable de sortir dans toutes les situations pour se sauver.

Il s'agit d'une série d'épreuves, cela a été mis en place depuis l'année dernière (chez les CE2).

→ Des parents demandent de savoir quand l'enfant n'a pas eu le certificat avant la fin de l'année pour pouvoir y pallier si besoin.

3. Les livrets scolaires

2 livrets : en maternelle et en élémentaires

Tous les enfants de la PS au CM2 ont le livret 2 fois par an.

Maternelle : Pour les enfants de maternelle le livret est sur 3 ans. Il est important de le ramener, il ne sera pas refait. Cette année changement du livret pour les PS (MS GS déjà scolarisés restent avec l'ancien) : tampon à la place des gommettes.

Elémentaires = valable toute la scolarité

Chaque année pour tous les enfants qui entrent en CP (et pour les nouveaux élèves de notre école) nous paramétrons des codes et des mots de passes.

(Attention à ne pas perdre les codes. Fratrie = même code pour tous les enfants).

Rappels importants :

- Ces codes sont valables du CP au CM2
- Si des parents perdent leurs codes c'est à eux de réinitialiser les mots de passes.
- Il est très important que les parents sauvegardent les livrets.
- Vous ne pouvez revenir que sur les livrets du cycle, lorsque vous passez en cycle3 vous ne pouvez plus consulter les livrets du cycle 2 et l'école non plus.

4. Les évaluations nationales

CP au CM2

L'analyse comparative n'a pas encore pu être effectuée, le détail des résultats sera présenté au prochain conseil d'école. Globalement les résultats sont bons dans tous les niveaux.

Tous les parents dont les enfants ont rencontré des difficultés sont reçus par les enseignants. S'il n'y a pas de demande de rendez-vous par la maitresse = RAS

5. Charte des parents accompagnateurs

Cette année pour la deuxième année cette charte a été donnée à tous les parents et les consignes seront redonnées à tous les accompagnateurs avant chaque sortie afin d'éviter les problèmes rencontrés l'année dernière.

Elle a été distribuée dans les carnets de correspondance ou les pochettes.

Les parents ont dû signer et retourner le coupon à l'école.

Rappel sur l'interdiction total de la prise de photo des enfants par les parents accompagnateurs durant les sorties.

B/ ELECTIONS DES PARENTS D ELEVES

Cette année encore sur l'école George Sand nous avons une seule association de parents d'élèves : La PERM

Rappel des résultats du scrutin :

Electeurs inscrits : 583

Votants : 506

Bulletins nuls : 40

Suffrages exprimés :466

Les sièges sont de 18 titulaires pour la PERM.

Le pourcentage des votants est de 86.79 % soit en hausse par rapport à l'an dernier (69.65%)

Tous les votes sont réalisés par correspondance.

Merci à tous pour votre participation qui donne de la légitimité à l'association des parents d'élèves et aux actions menées.

Lecture et vote du règlement d'école

Celui-ci n'est pas modifié par rapport à l'année dernière.

Il est voté à l'unanimité en séance.

Charte de la laïcité : Chaque parent l'a lue, signée et rendue à l'école avec papiers de début d'année

C/ SORTIES PROJETS

1. Les cars : difficultés d'inscription

Départ de l'interlocutrice qui gère les cars à la mairie.

Normalement il est prévu 1 car par an par enseignant. Cette année il a été demandé de mettre deux classes dans un même car ce qui est compliqué lorsque les classes n'ont pas le même projet.

Nouveau système de réservation mis en place à la rentrée. : réservation de tous les cars de l'année à faire avec le garage municipal alors que les réservations dans de nombreux musées ne sont pas disponibles pour l'année (J-3 mois généralement et pas de possibilité de réserver avant)

Au 14/09 tout a déjà été réservé, plus de dispo jusqu'à la fin de l'année. Des cars ont été réservés par les enseignants sans certitude d'avoir la disponibilité du musée prévu. Nous n'avons donc pas de sorties après mars.

Le sujet est remonté à la mairie.

Un car est normalement donné en plus aux classes qui participent à un parcours culturel. (Restera-t-il encore des cars pour les parcours ? *Question posée à la mairie*).

En maternelle cette année nous aurons un deuxième car qui sera pris en charge par la coopérative de l'école. (Ce deuxième car est en fonction de la coopérative de la maternelle)

Un car sera loué pour la sortie de fin d'année des GS suivant nos finances.

Le car de sortie de fin d'année des GS de l'année dernière (2024/2025) a été négocié pour pouvoir l'utiliser cette année pour les CP puisque la sortie avait été annulée à cause de la chaleur.

2. Maternelle

Cette année toute l'école travaille sur les différents paysages que l'on peut rencontrer à travers les arts.

Une exposition sera faite en fin d'année pour les parents.

L'association lire et faire lire viendra dans les classes de GS 2 périodes pour chaque classe.

3. Elémentaire

La Main à la pâte qui est une association scientifique interviendra sur toutes les classes du CP au CM2. Plusieurs séances par classes

Les CP et les CE2 ont un projet musique (création d'un livre avec QR code sur les bruits de la ville)

Attention : attente retour du référent numérique de la ville pour la faisabilité

Un opéra participatif pour 2 CE2

Une classe d'eau reconduite en CE2 (projets en lien avec la littérature)

Les incorruptibles pour 5 classes

Les éco délégués avec deux enseignantes sur leur temps personnel

Les châteaux et animaux fantastiques en arts visuels pour 2 CE1 2 CM1 et 2 CM2

1 chorale pour un CM1 et 1 CM2 découvrons, chantons et dansons des œuvres musicales

4. Classe transplantée

Une classe transplantée a été réalisée pour deux classes de CM1 (Mmes LELEGARD ET DUMAZEAU) sur le thème du Moyen âge : 5 jours, en Bourgogne, classe médiévale avec programme : Enluminures, visite de Guédelon,... . Les classes ont été logées dans une ferme pédagogique, avec un directeur de centre très pédagogue. Météo très agréable

Opération réussie !

5. Manifestations sportives

Planning des manifestations sur l'année :

- ULTIMATE CM1 du 14 octobre au 17 octobre
- HAND CM1 du 16 février au 20 février
- BASKET CM2 du 15 décembre au 19 décembre
- CROSS DES 1000 PATTES CP au CM2 du 9 avril au 17 avril (Attention toutes les classes ne participeront pas forcément, certaines classes ne feront que l'Opération Courir contre la faim dont les dates ne sont pas encore communiquées)
- BALLON AU CAPITAINE CE2 du 15 juin au 19 juin
- ATHLETISME CP CE1 du 22 juin au 30 juin

Bilan de l'opération « Courir Action contre la faim » 2025 : 9873,77 € récoltés !

Cette année : les 2 classes de GS vont courir.

Les Parents seront conviés aussi.

6. Opération chocolat de Noël

Reconduite avec le même chocolatier que l'année dernière.

Le catalogue va être distribué (papier) prochainement.

7. Photographe

Prises de vues 15/09 élémentaire, 25/09 pour la maternelle.

Livraison jeudi 16/10/25 pour élémentaire.

Lundi de la rentrée en maternelle.

Beaucoup de commandes par internet

Moins de personnes ont commandé mais le volume de commandes est plus important.

Compte à peu près équivalent.

Remontée des parents : Délais très (trop) court pour la commande.

Attention : les enseignants n'auront pas le double des codes pour les commandes internet pour chaque enfant.

Demande parents : préciser sur le bon de commande qu'il y a plus de choix sur le site (articles autres).

D/ LA SANTE

- Infirmière scolaire

Présente tous les vendredis matin (a minima)

A la rentrée : bilan pour tous les enfants de CE2

Le carnet de santé sera à fournir pour le jour même (et uniquement le jour même, le carnet ne reste pas à l'école). Questionnaire à remplir et transmettre le jour de la visite.

Elle est passée dans les classes de CE2

- PMI

Intervention chez les MS après les vacances de la toussaint (dépistages vue/audition/...)

Questionnaire à remplir

SI RAS = pas de mot

Sinon conseil sur visite complémentaire à faire

E /SECURITE

1. Alarme incendie

Elle s'est déroulée le jeudi 18 septembre, tout s'est bien passé pas de panique chez les plus petits qui avaient été prévenus. (Le prochain exercice sera sans avoir été prévenu).

2. PPMS intrusion

Il s'est déroulé le vendredi 17 octobre.

Les enfants sont prévenus. Attention sur ce temps : pas d'entrée pas de sortie

3. PPMS confinement risque majeur

Pas connu car choisi collectivement avec le département

A chaque exercice les parents sont prévenus via les carnets ou les pochettes de correspondance ou par mail.

Toujours en plan Vigipirate renforcé : donc pas de parents dans l'école

F / VÊTEMENTS

En maternelle une caisse est sortie tous les matins pour que les parents puissent récupérer les vêtements perdus.

En élémentaire à chaque fin de période tous les vêtements sont étalés dans le hall de l'école, tous les élèves viennent avec les enseignants chercher les vêtements. Ils sont aussi sortis par des parents d'élève un matin à 8h20 et un soir à 16h30 avant chaque période de vacances.

Actuellement nous avons énormément de vêtements sans nom en élémentaire.

Tous les vêtements marqués sont directement remontés dans les classes.

Les vêtements non récupérés sont donnés à des associations à chaque période de vacances.

2/ MAIRIE

A / LA CARTE SCOLAIRE

Présenté par Madame Gourevitch en présence de Mme Amaral (Académie) Monsieur Greff (mairie) et Madame Mayet (mairie).

Date de mise en place

La nouvelle carte concernera uniquement les nouveaux élèves sauf si demande spécifique de famille(s) demandant le changement d'école d'enfant(s) déjà scolarisé(s) pour une autre école conformément à la nouvelle sectorisation.

Comme habituellement, il n'est pas non plus prévu de séparation des fratries (les enfants pourront aller dans la même école que leurs aînés, même si celle-ci diffère de la nouvelle carte de sectorisation scolaire).

Contexte et objectifs

La mairie rappelle que la logique d'organisation territoriale est une compétence du Maire. Un partenariat a été engagé avec l'éducation nationale et les parents (via les associations des parents d'élèves), même si cette action n'est pas obligatoire. C'est un parti pris du Maire.

La mairie précise qu'elle a toujours souhaité traiter de manière équitable les demandes de dérogations. Ces dérogations ne doivent pas être un outil de gestion des effectifs contrairement à la sectorisation.

C'est le secteur qui fait les effectifs scolaires.

Carte des Secteurs scolaires : c'est un outil de bonne gestion des locaux et des effectifs arrivants. Elle doit évoluer comme les habitudes évoluent : nouveaux arrivants, quartiers en mutation...

Les critères pris en compte pour son analyse sont :

- La géographie,
- La mixité sociale
- La disponibilité des locaux dans les écoles,
- Les permis immobiliers et prévisions de permis, permis de démolitions, hypothèses de modifications de bâtiments.

L'ensemble de ces facteurs doit être pris en compte et une tendance est dégagée. La mairie précise qu'on ne tombe pas forcément juste, surtout sur du moyen terme. Il faut rester attentif sur les tendances (à l'augmentation, à la baisse).

La ville de Rueil a mandaté plusieurs cabinets de démographes pour croiser les méthodologies. La mairie insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une science exacte.

Temporalité

Cette modification de la carte est réalisée cette année pour coïncider avec la modification de la carte de sectorisation des collèges (Département). L'objectif est de maintenir une cohérence dans la répartition des élèves vers les collèges depuis les écoles.

Il y avait déjà eu un projet en 2014 (vision du projet arsenal), puis 2019.

Le calendrier est calé également par rapports aux inscriptions (à partir de janvier 2026) : la nouvelle carte doit être validée avant le démarrage.

Observations sur l'état actuel

Il a été noté une forte perturbation de la situation avec la crise sanitaire de 2020.

A ce constat, s'ajoute le suivi de la recommandation de l'éducation nationale concernant le plafonnement de certains niveaux de classe (GS, CP et CP à 24) ce qui a un impact sur le nombre de locaux nécessaires par école.

Résultat

Une nouvelle étude a été menée de 2023 à 2025.

La mairie rappelle que la gestion de ces sectorisations est complexe.

La sectorisation doit être votée le 16/12/25 pour être prête pour les inscriptions de janvier 2026.

En résumé la nouvelle carte prévoit un mouvement des quartiers proches Nanterre Suresnes qui sont saturés (Tuck Stell, Camus, Robespierre) vers les quartiers qui les jouxtent : certaines rues basculent ainsi vers les écoles des abords de ces quartiers avec un effet domino autour.

Un secteur fictif est également représenté en prévision de l'ouverture d'un nouveau groupe scolaire à l'horizon 2030 (zone Bon raisins / Robespierre).

Pour Georges Sand : des rues du quartier Lafontaine seraient intégrées dans son secteur.
Il reste un questionnement sur la résidence Richelieu (l'intégrer dans la sectorisation George Sand comme le demande l'association des parents d'élèves ainsi que le personnel pédagogique ?).

Les remarques doivent être rassemblées et transmises à la mairie au retour des vacances de la Toussaint.

B / QUESTIONS MAIRIE

- Problèmes de réservations des cars

L'école demande s'il serait possible de trouver un système plus simple et plus juste pour toutes les classes. La mairie en prend note.

- Problème de stationnement sur l'emplacement des cars

Panneau 15 min au niveau de l'emplacement de stationnement des cars : Il est mentionné que l'on peut se garer 15 minutes ce qui pose de gros problèmes.

Il est souhaité que ce panneau soit retiré et qu'une interdiction de stationner soit apposée à la place.

- Autres sujets déplacements

Avertissement sur les trottinettes : phénomène très accidentogène

Attention aux contre sens deux roues non motorisés : demande d'avoir un avertissement école dans le contre sens 2 roues de la rue Labiche (contre sens moins utilisé rue George Sand).

C / LES TRAVAUX

1. Bilan des travaux effectués

- Plaque occultante devant le bureau de Mme Laurent : devait être fait cet été.
- Infiltrations : travaux effectués sujet clos

Toutefois pour l'école : Plaque de faux plafond du couloir de la maternelle 1^{er} étage : à changer + les luminaires ne fonctionnent plus suite aux infiltrations.

2. Les travaux à venir

Les trous dans la cour de récréation élémentaire

Le sol de la cour devient de plus en plus accidentogène. Il est demandé que les trous soient rebouchés rapidement avant qu'il y ait un accident plus grave.

- Il va y avoir des rebouchages mais ne sera pas pérennes. Il faut refaire sur une surface plus importante.

3 / DATES DES PROCHAINS CONSEILS D'ECOLE

Mardi 10/02 à 18h30

Mardi 9/06 à 18h30

4 / LE PONT DE L'ASCENSION

Acté du mardi 12/05/26 au soir après l'école au lundi 18/05/26 à 8h30

ATTENTION : le 10/11/25 : pas de pont : il y a bien école.

Mot de Mme Amaral

Mme Amaral (inspectrice académique) profite de sa présence en conseil d'école (présence qui ne peut être réitéré à chaque conseil pour partager entre les différentes écoles de sa circonscription) :

Mme Amaral est reconnaissante de tout ce qui est mis en classe dans les classes de cette école : des projets de grande qualité avec un engagement visible pour construire les futurs citoyens.

Elle constate qu'il y a une réflexion pour emmener les élèves à avoir des connaissances mais aussi à aller au delà, à réfléchir, développer leur esprit critique, sur leur environnement notamment.

Mme Amaral remercie cette volonté du corps enseignant de l'école George Sand de conduire les enfants à être de futurs citoyens.

L'investissement est vu et reconnu par l'inspectrice.

Le conseil d'école se termine par une collation partagée entre tous les partenaires de l'école George Sand.